CASTELCULIER COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL **DU 26 SEPTEMBRE 2018**

17 PRESENTS: M. GRIMA, Mme BARTHE, M. CAZE, Mme JUTTAUD, M. BONNET,

Mme BATTISTUZZI, MM. LARROUMET, Mmes DELPECH, BEDIN. MM DAVIGHI, BRULE, LECLERCQ, MILHOUD, Mme CASTAGNE,

M. DOULUT, Mme GUTIERREZ, M. SABATINO. Mme PRADAL pouvoir donné à Mme BEDIN Mme CAVAL pouvoir donné à M. SABATINO

0 ABSENT :

Mme Corinne BARTHE a été élue secrétaire.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu du C.M. du 25 juin 2018, préalablement envoyé à l'ensemble du C.M., a été adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande à son Conseil de rajouter deux délibérations à l'ordre du jour de la présente séance, à savoir d'une part la mise en place du plan mercredi pour les écoles de CASTELCULIER, et d'autre part la détermination des tarifs pour les sorties durant les vacances scolaires de l'ALSH Les Pitchoun'nets. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

54 - MISE EN PLACE DU PLAN MERCREDI

A l'unanimité, le C.M. approuve la convention à intervenir avec le Préfet de département, le Directeur académique des services de l'éducation nationale et le directeur de la Caisse d'Allocations Familiales, dans le cadre de la mise en place du plan mercredi et acquiesce le projet éducatif territorial modifié de la Commune.

55 – PARTICIPATION ACTIVITES ACCUEIL DE LOISIRS « LES PITCHOUNETS »

En complément du tarif de la journée, une participation sera demandée pour l'activité suivante pendant les vacances de Toussaint 2018 :

> . sortie à Royal Kids à BON-ENCONTRE...... 4 €

.../...

56 - CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX D'ECONOMIES D'ENERGIES SUR LE PATRIMOINE BATI DE LA COMMUNE DE CASTELCULIER - DISPOSITIF PRO INNO 08

A l'unanimité, le C.M. approuve le projet de convention de partenariat relatif au programme PRO-INNO-08 à intervenir entre la Commune et l'Agglomération d'AGEN. Les opérations suivantes sont éligibles aux Certificats d'Economie d'Energie (CEE) :

- . remplacement d'une chaudière à l'ALSH Les Pitchounets
- . remplacement d'une chaudière au complexe sportif
- . remplacement de fenêtres à l'école élémentaire

57 – APPROBATION D'UNE CHARTE DES AGENTS TERRITORIAUX AFFECTES A L'ECOLE MATERNELLE

Afin de préciser les missions des agents affectés à l'école maternelle, de clarifier leur place et responsabilités pendant les temps scolaires et périscolaires, le C.M., à l'unanimité, approuve la charte établie en faveur des agents précités dont un avis favorable du Comité Technique (CDG 47) en date du 18.09.2018 a été donné.

58 - TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu l'avis favorable du Comité Technique près du CDG 47 du 18.09.2018, le C.M. décide, à l'unanimité, de supprimer les postes suivants :

- . 2 emplois d'Adjoint Administratif principal 2^{ème} classe (35 h.) suite à la création de 2 postes d'Adjoint Administratif principal 1^{ère} classe (35 h.) par avancement de grade
- . 1 emploi d'Agent de Maîtrise (35 h.) suite à la création d'un poste d'Agent de Maîtrise principal (35 h.) par avancement de grade
- . 1 emploi d'Adjoint d'Animation (30 h.) suite à la création d'un poste d'Adjoint d'Animation principal de 2^{ème} classe (30 h.) par avancement de grade.

59 – MODIFICATION DE L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES SERVICES EN LIEN AVEC LES ECOLES

Suite à l'avis favorable du Comité Technique (CDG 47) du 18.09.2018, le C.M. décide, à l'unanimité, d'approuver la modification de l'emploi du temps des agents de services cantine/hygiène et enfance/jeunesse, à compter de la publication de la présente délibération.

60 – MODIFICATION DES GRILLES D'EVALUATION POUR LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Après l'avis favorable émis par le Comité Technique (CDG 47) du 18.09.2018, le C.M. approuve, à l'unanimité, les nouvelles grilles d'évaluation d'entretien professionnel pour les agents municipaux de manière à permettre aux supérieurs hiérarchiques de mieux évaluer leurs agents subordonnés.

61 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX

A l'unanimité, le C.M. approuve le projet de convention de mise à disposition des équipements sportifs communaux à intervenir entre les associations communales et la Commune. Les dites conventions auront une durée annuelle et seront reconductibles tacitement pour la même durée.

62 - MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité, le C.M. approuve la modification du règlement intérieur du C.M. en ce sens que les commissions municipales facultatives ne soient pas limitées en terme de

nombre de conseillers tout en respectant le principe de représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

63 – MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION MUNICIPALE FACULTATIVE « ENFANCE, JEUNESSE et CRECHE »

A l'unanimité, le C.M. approuve la modification de la Commission « enfance, jeunesse, crèche » comme suit :

- . Martine JUTTAUD, Vice présidente
- . Joël BONNET, Agnès DELPECH, Stéphanie PRADAL, Marie-Pierre BATTISTUZZI, Sylvie GUTIERREZ et Stéphanie CAVAL, membres.

ELECTIONS – REPERTOIRE ELECTORAL UNIQUE

Le Maire informe le C.M. que la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et institue un Répertoire Electoral Unique (REU) dont elle confie la gestion à l'Insee. Egalement, cette réforme supprime la commission administrative chargée de la révision des listes électorales, et crée la Commission de contrôle. Cette dernière se réunit à minima une fois par an et a pour objet de s'assurer, avant chaque scrutin, de la régularité de la liste électorale. Le Maire, les adjoints et le Conseiller délégué aux affaires électorales ne peuvent pas être membres de cette Commission de contrôle, seuls des conseillers municipaux et autres conseillers délégués peuvent y siéger. La Commune de CASTELCULIER, ayant plus de 1 000 habitants, doit disposer d'une Commission de contrôle avec 3 membres de la liste majoritaire et 2 membres de la liste minoritaire, dans l'ordre du tableau. Monsieur le Maire propose alors à Jean-Louis LARROUMET, Agnès DELPECH, Régine BEDIN, Roland DOULUT et Sylvie GUTIERREZ d'être membres de cette Commission, ce qu'ils acceptent à l'unanimité.

RENTREE SCOLAIRE 2018/2019

La rentrée scolaire aux écoles maternelle et élémentaire s'est bien passée avec 218 élèves répartis en 4 classes en maternelle et 6 classes en élémentaire.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Egalement, Monsieur le Maire fait part au Conseil que, cette année pour carnaval, l'APE va construire un char pour défiler pour carnaval. Ce dernier défilera également sur la Commune de LAYRAC. Le thème retenu pour le char est « La tête dans les étoiles ». L'accueil périscolaire et l'ALSH les pitchounets, dirigés par Christine MAZOYER, vont élaborer les éléments du char et participer au défilé.

Egalement, l'APE organise son vide grenier le dimanche 28 octobre 2018 de 8h00 à 18h00.

REUNION DES ASSOCIATIONS

Elle s'est déroulée le 4 septembre dernier et les points suivants ont été évoqués : planning des salles 2019, déclaration des manifestations publiques, prestation collecte évènementielle, mise à disposition des enceintes sportives, trame pour élaboration article castelfondais.

JOURNEE DE PREVENTION

Elle s'est déroulée sur la matinée du 22 septembre dernier. Il est à noter que chaque année 20 000 décès par an sont dus à des accidents domestiques, contre 3 000 pour des accidents de la route. Cette journée d'information et de prévention est donc primordiale. Cette année la société Calyxis est intervenue le samedi matin et également le vendredi auprès des écoles de CASTELCULIER. Cette société met en place des ateliers pour faire prendre conscience aux enfants et aux adultes des dangers domestiques. Elle met en scène des éléments de la vie de tous les jours (chaise haute, chaises, table...), tels que perçus par les enfants ; ces objets « géants » montrent à l'adulte tous les risques que peuvent prendre les enfants au quotidien à la maison. Monsieur le Maire remercie l'Association des Parents d'élèves, qui a donné 1 000 € et qui a sollicité et obtenu une subvention du Crédit Agricole de 300 €, la Commission Santé, Sécurité, Social, les élus et tous les bénévoles d'associations ayant participé à l'organisation de cette manifestation. Cette journée de prévention a été un vrai succès, et est à renouveler.

OCTOBRE ROSE

Durant tous le mois d'octobre des activités sont organisées partout en France pour récolter des fonds pour favoriser le dépistage des cancers et pour favoriser la recherche pour lutter contre cette maladie. Sur la Commune de CASTELCULIER, la Commission Santé, Sécurité, Social, en partenariat avec les associations communales vont organiser le samedi 27 octobre 2018, de 14h00 à 18h00 différentes activités (tournois de basket, démonstrations de danse...) au complexe sportif.

STATION D'EPURATION ZI JEAN MALEZE

Durant l'été, des odeurs nauséabondes s'échappent de la station d'épuration de la ZI Jean-Malèze, de nombreux riverains se plaignent de ces nuisances. Le Maire indique à l'assemblée que le 30 août dernier, il s'est rendu sur place avec les services de l'Agglomération d'Agen et la société VEOLIA, gestionnaire de la station, pour demander à ce que ces nuisances cessent et que des solutions soient trouvées. Le contrat de délégation de service public liant l'Agglomération d'Agen à la société VEOLIA, pour la gestion de cette station d'épuration cesse au 31 décembre 2018. L'Agglomération d'Agen nous a alors assuré que les travaux permettant de palier ce problème d'odeurs, seraient intégrés dans le nouveau contrat avec le futur délégataire, et que pour l'été 2019 tout serait rentré dans l'ordre. Ainsi, dans l'attente, nous

demandons aux riverains gênés par ces odeurs de nous en faire part par écrit (mail ou courrier), à la Mairie de CASTELCULIER.

IMPASSE DE SARLAT

Un panneau STOP a été mis en place sur la voie où passent les vélos, à hauteur de l'impasse de SARLAT, et des chicanes seront prochainement installées par le Service Technique de la Mairie.

AMENAGEMENT DE LA RD 813

Le Maire indique que les travaux d'aménagement de la RD 813 ont repris le 3 septembre dernier. Il est prévu que les plantations des arbres et arbustes soient faites, pour la tranche ferme, début novembre et pour la tranche conditionnelle, début décembre. Pour l'engazonnement ce sera à priori au printemps 2019, sauf si conditions météorologiques favorables en fin d'année. Le Maire propose au Conseil de choisir les essences d'arbres à planter le long de cette voie à grande circulation. Le Conseil Municipal choisit le fraxinus angustifolia raywood (frêne à feuilles étroites).

DEMANDE DE L'ENTREPRISE ROMERO

L'entreprise ROMERO, dans la ZAC de Siailles, a demandé à ce qu'un panneau d'entrée de zone, mentionnant les noms de toutes les entreprises de la ZAC de Siailles soit mis en place à l'entrée de cette zone. Des zones disposent déjà de cette signalétique sur la Commune, le C.M.l est favorable à cette demande.

AMENAGEMENT AVENUE JEAN MONNET ET PLACE DE LA MAIRIE

Le Maire présente au C.M. le phasage et le planning des travaux à intervenir au niveau de l'avenue Jean Monnet et de la place de la Mairie. Il demande au Conseil de choisir les essences d'arbres pour cet aménagement. Pour une question d'homogénéité et de continuité avec la RD 813, le Conseil a choisi le fraxinus angustifolia raywood (frêne à feuilles étroites) à planter de part et d'autre de l'avenue Jean Monnet et le tulipier de Virginie pour l'arbre central de la place de la Mairie.

ALARME AU COMPLEXE SPORTIF

Le Maire indique que l'alarme au complexe sportif ne fonctionne pas bien et que les coûts de réparation sont trop élevés. C'est pourquoi, une société locale SYSCAB réseaux a été sollicitée pour qu'une solution simple, qui fonctionne et moins onéreuse, soit trouvée. La télésurveillance, très coûteuse sera supprimée et remplacée par un système d'appel après déclenchement de l'alarme vers différents numéros de téléphone en cascade (Service technique, Police municipale, Permanence des adjoints, société locale de sécurité).

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

Elle a rendu un avis favorable pour la modification du centre commercial Leclerc. Il ne s'agit pas d'un agrandissement de surface commerciale, mais d'une réorganisation complète du magasin.

CREP & GRILL

Autorisation d'ouverture du restaurant CREP& GRILL prononcée en août 2018.

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

L'Association « ô bonheur des petits choux » est venue déposer en mairie diverses autorisations pour ouvrir une maison d'assistantes maternelles 20 rue gustave de Lafitte (pour 12 enfants). Les assistantes maternelles souhaitent pouvoir ouvrir leur établissement début 2019.

JUMELAGE MEDEA – CASTELCULIER

Monsieur le Maire et Marie-Pierre BATTISTUZZI, Présidente du Comité de Jumelage vont se rendre en Italie, dans le cadre du jumelage MEDEA – CASTELCULIER. Le Maire, va proposer au Maire de MEDEA que pour les prochains chantiers citoyens sur la Commune de CASTELCULIER, des jeunes de MEDEA puissent y participer, dans le but que ces rencontres pérennisent notre jumelage. Une auberge espagnole organisée par le Comité de Jumelage est organisée le 6 octobre prochain à 19h00 à la salle associative.

VILLASCOPIA

Monsieur le Maire indique au Conseil que les soirées castelfondaises 2018 ont eu plus de succès que celles de 2017. Des transformations sont en cours au niveau du site touristique Villascopia, notamment au niveau du scénovision. Cette salle sera une véritable salle de spectacle, avec un vidéoprojecteur permettant de diffuser des films ou des supports pour des conférences, pourra accueillir des musiciens, des pièces de théâtre....

SOCIETE DE CHASSE

La société de chasse effectue actuellement des travaux au niveau de son local près de la Mairie.

PLACE DE RUGBY

La Commune de CASTELCULIER, en tant que commune membre de l'Agglomération d'Agen dispose de places de rugby. Elle a fait le choix de les mettre à disposition en priorité auprès de ses associations communales.

REUNION DE QUARTIERS

Des réunions de quartiers seront organisées à la salle associative, à partir de 19h00, les mercredis 24 octobre, 7 et 14 novembre 2018.

REPAS DU PERSONNNEL

La date retenue pour le repas du personnel / élus est le vendredi 14 décembre 2018.

VŒUX DU MAIRE

Ils se dérouleront le dimanche 13 janvier 2019 à la salle des fêtes à 11h00.

CASTELFONDAIS

Le dernier bulletin municipal 2018 va être distribué à la mi octobre.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE à 12h00. Ce sera le 100^{ème} anniversaire, une cérémonie particulière sera organisée à cette occasion.

SIVU DE SAINT-FERREOL

La Commune de CASTELCULIER est membre du SIVU de Saint Ferréol qui a la gestion du centre de loisirs de Saint Ferréol à BON-ENCONTRE. La Commune de LAFOX a fait part aux membres du SIVU d'intégrer le SIVU.

TRAVERSEE VITRAC

Une réunion s'est déroulée à la Mairie, en présence des services des routes du département pour faire le point sur la vitesse des véhicules à VITRAC. Le constat est sans appel, les véhicules roulent en moyenne à 85 km/heure, sur une voie limitée à 70 km/heure. Les aménagements réalisés en 2014 (réduction de la vitesse et pose d'un radar pédagogique) sont donc insuffisants pour résorber ce problème de vitesse excessive. C'est pourquoi nous allons rédiger un courrier au Département, pour demander l'abaissement de la limitation de vitesse de

cette voie à 50 km/h et que des aménagements les plus appropriés soient réalisés. En parallèle, des contrôles de vitesse seront demandés à la gendarmerie et un cinémomètre sera installé sous contrôle de notre police municipale.

Le Maire,

Olivier GRIMA

La séance est close à 20H45

Le secrétaire de séance,

Corinne BARTHE